

L'institut régional du travail social

L'I.R.T.S. L-R constitue l'établissement d'enseignement supérieur du champ social en Languedoc Roussillon. Ses missions sont définies par l'arrêté du 22 août 1986.

L'I.R.T.S. L-R,, géré par une association, est sous le contrôle de l'Etat et du Conseil Régional.

Une mission de service public

- **Une association** regroupant les principaux acteurs régionaux de l'intervention sociale garantie d'un projet favorisant la promotion des personnes par la formation et la qualification
- **Une dynamique régionale** sur deux sites Montpellier et Perpignan.
- **Un réseau national** le groupement national des IRTS (G.N.I.).
- **Des partenariats forts** avec les Universités, l'A.F.P.A., le C.N.A.M., les autres centres de formations en travail social, la branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif, l'Etat, les collectivités territoriales.
- **Deux sites de formation, des espaces Ressources, des moyens d'actions**
80 salariés permanents, un réseau d'intervenants universitaires et professionnels.
Centre de ressources multimédia, e-campus, Accompagnement à la V.A.E.
publication «Le Sociographe», Pôle Ressources.

Formation professionnelle

- Aide Médico-Psychologique – **D.E.A.M.P.** (niv.V)
- Technicien de l'intervention sociale et familiale – **D.E. TISF** (niv.IV)
- Moniteur d'atelier - C.Q.F.M.A. (niv.IV).
- Assistant de service social – **D.E.A.S.S.** (niv. III)
- Educateur de jeunes enfants – **D.E.E.J.E.** (niv. III)
- Educateur spécialisé – **D.E.E.S.** (niv.III)
- Educateur Technique spécialisé – **D.E.E.T.S.** (niv.III).
- **BTS Economie sociale et familiale** (niv. III)
- Conseiller en économie sociale et familiale - **D.E.C.E.S.F.** (niv. III)
- Technicien supérieur en services et prestations des secteurs sanitaire et social - **BTS SP3S** (niv.III).
- Certificat d'aptitude professionnel pour les aides spécialisées - **CAPA-SH** (niv.II).
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale – **C.A.F.E.R.U.I.S.** (niv. II).
- médiateur familial – **D.E.M.F.** (niv.II).
- Ingénierie Social – **D.E.I.S.** (niv.I).
- Autres formations : fonction tutorale (mesure d'accompagnement judiciaire -MAJ-ou social spécialisé -MASP- ou mesure d'accompagn.t judiciaire à la gestion du budget familial -MJAGBF-

Scolarité

Statut étudiant : mutuelles étudiantes, œuvres universitaires.

Hébergement : voir le CROUS ...

Restauration : un restaurant universitaire sur le site de Montpellier.

Bourses : possibilité de bénéficier d'une bourse d'Etat sous condition de ressources, auprès du Conseil régional.



Moniteur d'atelier

Certification de niveau V
Une formation en un an à Montpellier

Septembre 2012/juillet 2013

Edition : OCTOBRE 2011

Montpellier 1011, rue du Pont de Lavérune • CS 70022 • 34077 Montpellier Cedex 3
Tel : 04 67 07 02 36 • Fax : 04 67 47 28 46 • e-mail : contactmontpellier@irts-lr.fr

Site de Perpignan 1, rue Charles Percier • 66000 Perpignan
Tel : 04 68 08 20 75 • e-mail : contactperpignan@irts-lr.fr

Association loi 1901. Agrément formation permanente 913 401 906 34. Siret 380 369 12400017
Code APE 8559 B. L'IRTS L-R adhérent à U.N.A.F.O.R.I.S.

www.irts-lr.fr

Le métier de moniteur d'atelier

Le moniteur d'atelier (MA) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, essentiellement adultes, dans une mission d'apprentissage technique et d'organisation de la production, ou d'accompagnement à une réinsertion professionnelle. Le moniteur d'atelier travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs : sociaux, médicaux, économiques.

Le moniteur d'atelier exerce principalement ses fonctions dans des structures spécialisées du secteur social et médico-social de type ESAT, ITEP, IMPRO,...

Le moniteur d'atelier intervient auprès d'adultes :

- en situation de handicap
- en situation de dépendance
- en souffrance physique ou psychique
- en difficulté sociale et familiale
- en voie d'exclusion
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion

La formation

➤ 420 heures de formation théorique.

CONTENUS DE FORMATION :

DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé :

- Instaurer une relation
- Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles
- Assurer une fonction de repère et d'étayage
- Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Favoriser une dynamique de groupe.

DF2 : Participation à la conduite du projet éducatif et technique spécialisé :

- Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers
- Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle
- Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production
- Participer au diagnostic permettant le projet de formation et d'insertion professionnelle

DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle :

- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information

DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles :

- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information

➤ 805 heures de formation pratique.

De la candidature à l'admission [consulter notre site internet : www.irts-lr.fr]

- Sélection semaine n°20 – les 14 et 15 mai 2012
→ clôture d'inscription le 23/03/2012.
- Rentrée en formation : septembre 2012.
- Lieu de la formation : Montpellier.

Pour être candidat, il faut soit :

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un BEP et pouvoir justifier de cing années de pratique professionnelle dans le métier de base.
- Etre titulaire d'un BAC de technicien, d'un Brevet de technicien, d'un Brevet d'enseignement industriel, d'un diplôme d'enseignement Technologique reconnu de niveau équivalent ou supérieur à l'un de ces brevets et pouvoir justifier de trois années de pratique professionnelle dans le métier de base.

Dossiers d'inscription disponibles :

- par envoi postal ou email
sur simple demande effectuée par mail à : christine.cimino@irts-lr.fr
- retrait sur le site de l'I.R.T.S. L.R. "nos formations" / "filière éducative"

Sélection :

1. Epreuve écrite: **lundi 14 mai 2012 - matin**

- commentaire argumenté à partir d'un texte.

2. Epreuves orales : **mardi 15 mai 2012 - journée**

- épreuve de groupe + entretien individuel de motivation.

3. convocations envoyées par courrier électronique courant semaine n°14.

4. Liste des admis affichée sur le site internet irts lr le lundi 21 mai 2012, a-m.

5. Résultats adressés par courrier électronique semaine n°21.

Coût prévisionnel de la formation 2012 - 2013 :

Pour une formation **par voie directe** ou **en cours d'emploi**

Frais prévisionnels de scolarité à **4 830 euros + 192 € de sélection.**

Pour les conditions de prise en charge de la formation de moniteur d'atelier, contacter le secrétariat de la filière.

La formation de moniteur d'atelier est agréée auprès de la commission nationale de conciliation prévue au titre XXIV de la CC51 afin de permettre l'accès à l'emploi d'éducateur technique.